

Préambule au CA du 07 février 2012

Au lycée polyvalent Joliot Curie 77190 Dammarie les lys

A l'occasion du conseil d'administration présentant le Tableau de Répartition des Moyens lié à la Dotation Horaire Globale prévue pour l'année 2012-2013, les personnels du lycée Joliot Curie dénoncent l'orientation "d'optimisation " de l'offre de formation et surtout le manque de moyens disponibles prévus par le rectorat.

La restriction des budgets de l'éducation nationale entraîne des conséquences directes sur le fonctionnement du lycée.

Evolution de la DHG depuis 9 ans sur le lycée Joliot Curie à Dammarie les lys

La dotation totale en heures

(Situation présentée au CTPA de janvier 2012)

	2003-2004	2012-2013	Bilan
En SGT	1397,25	1281	- 116,25
En SEP	1341,50	1201	- 140,50

La dotation en heures postes

	2003-2004	2012-2013	Bilan
En SGT	1251,50	1106	- 145,50 soit env. 8 postes
En SEP	1236,50	1080,50	- 156 soit env. 9 postes
Capacité d'élèves totale	937 + 640 = 1577	993 + 621 = 1614 (sur 59 divisions)	-17 postes + 37 élèves

Bien que les structures du lycée (en SEP) aient évolué, que la quantité totale d'élèves au lycée ait augmenté en 9 ans, environ 17 postes d'enseignants (ETP) ont été supprimés sur notre lycée. (Soit plus de 10% des enseignants du lycée)

Plus d'élèves et moins de profs ?

Nous nous opposons à ces restrictions dues à un simple but de rentabilité et non à une recherche de qualité d'éducation.

L'augmentation mécanique des heures supplémentaires (à Joliot Curie 13,45% en SEGT....) entraîne la suppression de **460 postes** cette année dans le second degré uniquement dans l'Académie de Créteil, (**14 000 suppressions à la rentrée 2012 sur le plan national**).

L'impact direct pour notre lycée entraîne des dysfonctionnements inadmissibles pour obtenir un enseignement correct face aux élèves.

La rentabilité prime sur la qualité !

Etant attachés à un service d'enseignement performant nous n'acceptons pas de telles mesures, qui à terme finissent par mettre en péril l'avenir des futurs citoyens dont nous avons la charge.

Il va de soi que ces conditions sont incompatibles avec un enseignement de qualité, gage de réussite de nos élèves.

Ci-joint 4 motions présentées au vote

Le 07 02 2012

Les enseignants élus au CA de Joliot Curie à Dammarie les lys